

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU MARDI 5 AVRIL 2022 à 18 heures 30**

L'an deux mille vingt-deux et le mardi cinq avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur Pascal ETCHART, Maire.

**Etaient Présents :** Pascal ETCHART, Nathalie BOUISSET, Maryse DEPUYDT, Eve ROUGET, Olivier VARIN, Marie-Laure CAPITAIN, Matthieu PAPPALÉPORÉ, Josette ROUGET, Pascal LHOTE, Jacqueline ROBINET et André BLANCHARD.

**Etaient absents :**

*Convocations adressées le 31 mars 2022.*

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du Compte de Gestion 2021
- Vote du Compte Administratif 2021
- Affectation du résultat 2021
- Préparation du Budget 2022
- Affaires diverses

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le Budget de l'exercice 2021 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé par Monsieur Guy DESCOURS Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

**CONSIDERANT** que les opérations sont régulières,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du Budget 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**DECLARE** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Vote le Compte Administratif faisant ressortir un excédent global de clôture de 51 412.21 € au 31 décembre 2021.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Nathalie BOUISSET, Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur Pascal ETCHART, Maire, après

s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (3)	Recettes ou excédents (3)	Dépenses ou déficits (3)	Recettes ou excédents (3)	Dépenses ou déficits (3)	Recettes ou excédents (3)
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés 15/03/2021		-48 466.21 €		122 376.81 €		73 910.60 €
Résultats affectés 15/03/2021			100 561.21 €		100 561.21 €	
Opérations de l'exercice	246 441.98 €	265 838.99 €	203 060.44 €	261 726.25 €	449 502.42 €	527 565.24 €
<b>TOTAUX</b>	<b>246 441.98 €</b>	<b>217 372.78 €</b>	<b>303 621.65 €</b>	<b>384 103.06 €</b>	<b>550 063.63 €</b>	<b>601 475.84 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>-29 069.20 €</b>		<b>80 481.41 €</b>		<b>51 412.21 €</b>
Restes à réaliser	4 700.00 €					
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>251 141.98 €</b>	<b>217 372.78 €</b>	<b>303 621.65 €</b>	<b>384 103.06 €</b>	<b>554 763.63 €</b>	<b>601 475.84 €</b>
RESULTATS DEFINITIFS		-33 769.20 €		80 481.41 €		46 712.21 €

2° Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté le 05/04/2022 relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Décide d'annuler les crédits suivants : néant

5° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

### **AFFECTATION DU RESULTAT 2021**

Le Conseil Municipal de la commune de Carisey,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 80 481.41 Euros

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	58 665.81 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	21 815.60 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	<b>80 481.41 €</b>
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-29 069.20 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-4 700.00 €
<b>Besoin de financement F</b>	=D+E <b>-33 769.20 €</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	=G+H <b>80 481.41 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	<b>33 769.20 €</b>
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>46 712.21 €</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	<b>0.00 €</b>

### **PREPARATION DU BUDGET 2022**

Le Conseil examine article par article les propositions de budget de fonctionnement et d'investissement en dépenses et recettes.

Le budget sera ajusté en fonction des montants réels et sera proposé au vote dans la première quinzaine d'avril.

L'ordre du jour étant vu,  
Le Maire propose de lever la séance à 21 heures 15.  
Ainsi fait et délibéré à Carisey, les jour, mois et an que dessus.